

L'action européenne pour lutter contre la grippe mexicaine est insuffisante

Publié le: 05-05-2009



Lors du débat en session plénière du Parlement européen, réuni aujourd'hui à Strasbourg, concernant l'approche européenne en vue de protéger ses citoyens contre la grippe mexicaine, le porte-parole de l'ADLE pour la santé, Jules MAATEN (VVD, Pays-Bas) a exprimé son plus vif regret sur la manière dont le Conseil traite cette menace pour notre santé.

Il est surpris du fait que les ministres de la Santé de l'UE n'aient pas pu trouver un accord sur une approche européenne afin d'aborder cette pandémie imminente.

"Alors que la grippe mexicaine se propage dans le monde et que l'OMS nous avertit d'une pandémie, les ministres de la Santé de l'UE ne peuvent même pas convenir d'une approche commune concernant les interdictions de voyage ou une "banque européenne de médicaments" dotée de remèdes et des vaccins contre la grippe. Alors que les citoyens européens veulent que le Conseil se réveille et agisse, celui-ci a simplement décidé de postposer les décisions nécessaires. Il a baissé son sombrero et s'est endormi", a déclaré Jules Maaten (Pays-Bas, VVD).

En cas d'urgence il sera trop tard pour mettre en application les mesures nécessaires. Les démocrates et les libéraux européens estiment que la Commission européenne doit disposer d'un plan de secours qui lui permette de coordonner et de mettre en application des mesures nécessaires.

"La Commission devrait jouer le rôle de directeur de crise et avoir le pouvoir d'agir dans un délai de 24 heures. Il devrait être permis de mener des programmes de désinfection et d'imposer une quarantaine pour des vols venant de secteurs affectés, ou même d'imposer des restrictions de voyage. Il est inefficace que quelques Etats membres entament des actions si d'autres ne le font pas. En raison de la nature frontalière de cette menace, une action européenne coordonnée est nécessaire" a conclu Jules Maaten.